

Image not found or type unknown



CONSTITUTION D'UNE SCI OU MARIAGE

Par **LHOMME ARTOIS**, le **25/05/2016** à **10:51**

Bonjour

Nous venons de faire construire notre maison avec mon compagnon nous ne sommes pas mariés juste pacsé moi j'ai deux enfants (pas lui)

Nous nous demandions si la constitution d'une sci pouvait nous protéger en cas de décès (droit succession et jouissance du bien) ou fallait il se marier ???

Cordialement